

FORFAITS RESTAURATION ET VIE SCOLAIRE 2018 / 2019

CLASSE DE : 1^E BAC PROFESSIONNEL

MONTANT DU FORFAIT POUR L'ANNEE :

Frais de repas :	779,45 €
Forfait de vie scolaire :	200 €
Total :	979,45 €

Le forfait de vie scolaire regroupe les frais administratifs (déjà réglés en préinscription), d'achat et renouvellement des manuels scolaires (50 €), de documentation (50 €), la prise en charge des sorties pédagogiques (hors voyages scolaires) (50 €) et l'achat de matière pour le travail en ateliers (50 €).

MODE DE REGLEMENT :

Afin de répartir les frais du forfait annuel de manière équilibrée et de faciliter la gestion administrative, nous vous demandons de bien vouloir respecter le mode de règlement suivant :

Cinq chèques à l'ordre du LTP Jules Richard, datés du :

- 10 septembre 2018 : 235 €
- 12 novembre 2018 : 235 €
- 21 janvier 2019 : 235 €
- 25 mars 2019 : 235 €
- 27 mai 2019 : 39,45 €

Soit un total de : 979,45 € sur l'année scolaire 2018 / 2019

Ces chèques sont à remettre au professeur principal le 10 septembre 2018 au plus tard. Merci de votre compréhension.

René Vuylsteke
Directeur